

VILLE D'AVIGNON
- 90 000 HAB. –
Département : Vaucluse

MARIE-JOSEE ROIG (UMP)

Charte de l'environnement de la ville d'Avignon

La ville d'Avignon s'est engagée en 2007 dans l'élaboration d'une Charte de l'environnement qui repose sur un double objectif : tendre vers l'exemplarité de l'administration et encourager les habitants et les partenaires à renforcer leurs performances environnementales. Cette Charte a été signée conjointement par la ville d'Avignon et la Préfecture du Vaucluse le 4 février 2008.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

La politique environnementale de la ville d'Avignon est conduite par un Comité de pilotage. Co-présidé par le Préfet du département du Vaucluse et par le Maire d'Avignon, il se compose d'élus et services municipaux, de collectivités partenaires, de services de l'Etat, de chambres consulaires, de partenaires socio-économiques et institutionnels, et d'associations agréées.

Sur le plan technique, plusieurs instances de suivi et de validation ont été mises en place :

- un comité de suivi, composé d'un représentant de la DIREN, de l'adjoint à l'environnement, du représentant du cabinet du Maire, du directeur des services techniques, et du service environnement. Il assure un suivi permanent du processus et valide l'ensemble des initiatives ;
- un comité d'élus, en charge du suivi et de la validation de l'ensemble du projet ;
- un comité technique, regroupant tous les chefs de service et assurant le suivi et la validation du projet aux côtés du comité d'élus ;
- un chef de projet, désigné au sein du service environnement, qui assure le pilotage de la mission d'élaboration.

Pour mener à bien la démarche, la ville a mobilisé ses services et les partenaires du projet à travers :

- des groupes de travail thématiques et transversaux, regroupant des partenaires institutionnels, techniques, associatifs, économiques et professionnels, en charge de la collecte de données et de l'élaboration du plan d'actions¹.
- des séances de travail entre les élus et les techniciens pour partager les conclusions du diagnostic et définir les axes stratégiques prioritaires ;
- des ateliers de travail regroupant des associations et des partenaires, en fonction des axes retenus dans la stratégie.

La population a été associée tout au long du projet. Au total ce sont plus de 3 000 personnes qui ont été mobilisées, à travers :

¹ 6 thématiques ont été investies : espaces et paysages non bâtis, espaces urbains bâtis et qualité du cadre de vie, ressources et nuisances, les risques et la lutte contre le réchauffement climatique, l'exemplarité de la ville, l'intégration de l'environnement dans les autres politiques, et l'éco-citoyenneté. Un rapport analysant les forces et les faiblesses du territoire décline en 24 fiches thématiques les différents domaines du développement durable.

- un questionnaire via les mairies de quartier et le site Internet de la ville, pour identifier les besoins de la population et mobiliser les habitants autour du développement durable. Près de 1 000 Avignonnais ont répondu ;
- des ateliers thématiques regroupant l'ensemble des acteurs du territoire ;
- des réunions publiques dans les mairies de quartier, pour recueillir les attentes et les avis de tous les conseillers de quartier.

En parallèle, des séances de sensibilisation et d'éducation au développement durable sont organisées :

- les « Assises de l'environnement » : visites d'un centre de valorisation des déchets, d'une entreprise d'insertion par l'agriculture biologique, d'une usine de production d'énergie hydroélectrique, d'une station d'épuration et d'un espace naturel, expositions, conférence organisée avec l'ADEME sur le changement climatique, ...
- la Semaine du développement durable : les habitants ont été invités à calculer leur empreinte écologique et sensibilisés à la lutte contre le changement climatique à travers une campagne d'explication.

Vision stratégique et plan d'actions

La stratégie environnementale de la Charte de la ville d'Avignon s'articule autour de 7 engagements : 5 engagements thématiques et 2 engagements transversaux :

- une meilleure qualité de vie pour tous les Avignonnais ;
- l'eau, le sol, la biodiversité, un patrimoine naturel à respecter et à mettre en valeur ;
- Avignon, des modes de déplacement économes et de qualité ;
- une économie avignonnaise éco-performante ;
- vers une exigence environnementale des politiques du patrimoine de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Avignon, une collectivité éco-exemplaire ;
- les Avignonnais, acteurs engagés du développement durable.

Ces engagements sont déclinés en 28 objectifs et 105 actions.

Pour mesurer et assurer le suivi de la Charte, un dispositif d'évaluation a été mis en place par les services de la ville :

- le Comité de pilotage évalue chaque année la pertinence de la politique territoriale de développement durable d'Avignon. Il évalue également l'efficacité du programme via une base d'indicateurs environnementaux ;
- un Observatoire local de l'environnement va être créé, sous la responsabilité du service environnement et sous le contrôle du comité de suivi, afin de centraliser les informations disponibles sur le sujet et de les rendre accessibles à tous. Cette initiative permettra également de doter la ville d'outils d'évaluation, de décisions et de communication.

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Eco-responsabilité de l'administration	Introduction de critères environnementaux dans les marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> - 6 marchés concernés en 2007 - 2 jours de formation de l'ensemble des services sur l'intégration du développement durable dans les marchés publics
	Mise en place du tri sélectif en interne (lancée en 2008)	<ul style="list-style-type: none"> - 300 kg de papiers collectés et recyclés par semaine
	Recrutement d'une personne en charge du suivi des consommations	<ul style="list-style-type: none"> - 1 personne en charge du suivi des consommations et des économies de flux (énergie, eau, papier)
	Gestion éco-exemplaire du garage municipal (lancée en 2007)	<ul style="list-style-type: none"> - 50% des déchets du garage (huiles, métaux, batterie) recyclés ou valorisés Objectif 2009 : 100%
	Plan d'économies d'énergies dans les bâtiments communaux : signature de la charte CoDeBaQue	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation d'énergie de 20% pour tous nouveaux bâtiments communaux
	Participation de la ville aux frais de transport en commun de ses agents	<ul style="list-style-type: none"> - 150 agents bénéficiaires

Lutte contre le changement climatique	Achat de véhicules propres	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du niveau d'émissions de CO₂ dans les critères de choix des véhicules - 40% de véhicules propres au sein du parc automobile de la ville
	Installation de cellules photovoltaïques (réfection de la piscine Stuart Mill)	<ul style="list-style-type: none"> - Production de 11 390 kWh/an - 626 kg de CO₂ évités/an
	Mise en place de navettes électriques en centre ville	<ul style="list-style-type: none"> - 2 navettes électriques reliant le centre ville à deux parkings relais
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Mise à disposition de collecteurs d'eau de pluie <i>160 k€ alloués à cette opération</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de réunions d'information et de sensibilisation à la préservation de l'eau - 1 200 récupérateurs d'eau de pluie distribués
	Impression des supports de communication auprès des imprimeurs labellisés « Imprim Vert »	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de l'empreinte écologique du Festival d'Avignon
Lutte contre les exclusions et les discriminations	Politique de réduction de l'habitat insalubre dans le cadre de l'OPAH <i>1 million d'€ sur 5 ans engagés par la ville et les partenaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de 310 logements en 5 ans, dont 60 logements de propriétaires modestes et 250 logements locatifs privés
	Adoption d'un Agenda 21 pour l'OPHLM de la ville d'Avignon	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des enjeux environnementaux dans la stratégie patrimoniale et la gestion de l'OPHLM - Formation des agents au développement durable et aux commandes publiques durables
Soutien à l'économie sociale et environnementale	Partenariat avec l'association Le Relais pour la récupération de vêtements usagés	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de 20 écoles et 2 800 élèves - Collecte de 1,7 tonne de vêtements - Actions de sensibilisation auprès des scolaires
	Création d'un Espace Info Energie (EIE) <i>15 k€ investis dans le fonctionnement de l'EIE</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge du local - Financement de l'aménagement pour l'accès aux personnes handicapées

Commentaires :

Contact : Marc BOUCET (chef de projet)
04.90.27.68.05. – marc.boucet@mairie-avignon.com